



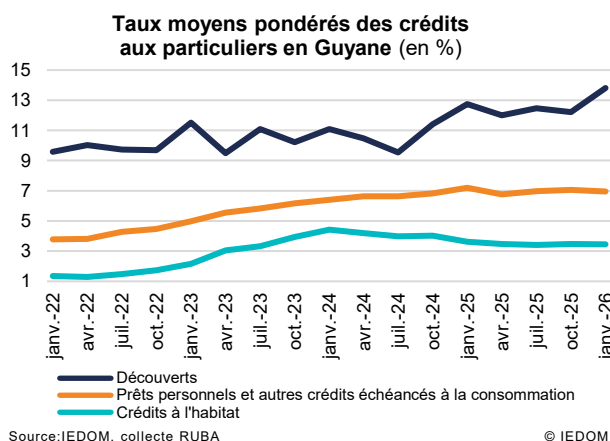
CONJONCTURE FINANCIÈRE

**Taux des crédits aux particuliers**  
**Guyane**  
**1<sup>er</sup> trimestre 2026**

**Remontée des taux des découverts et stabilisation des taux des crédits à l’habitat**

- **Le taux moyen des découverts** en Guyane repart à la hausse au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, après une année de quasi-stabilité. Si la progression apparaît marquée sur le trimestre (+ 159 pdb), elle est plus modérée glissement annuel, (+ 106 pdb). En début d’année, le taux s’établit à 13,81 %. À l’échelle nationale, il est en légère hausse, à 7,91 % ; soit une progression modérée de 5 pdb sur le trimestre et de 39 pdb sur l’année.
- **Le taux moyen des crédits à l’habitat** reste stable en Guyane. Il connaît une baisse non significative de 1 pdb sur trois mois et de 17 pdb sur l’année pour s’établir à 3,46 %. Au contraire, au niveau national, le taux des crédits à l’habitat est en hausse de 7 pdb sur un trimestre, à 3,06 %. Il est en revanche en léger recul de 7 pdb sur un an.
- Enfin, **le taux moyen des prêts personnels et autres crédits à la consommation** entame un léger repli. En Guyane, il diminue de 11 pdb sur trois mois et de 25 pdb sur un an, atteignant 6,95 % en début d’année. À l’inverse, au niveau national, le taux moyen progresse rapidement : + 43 pdb sur l’année pour atteindre 6,52 %, alors qu’il s’était stabilisé autour de 6,00 % sur les 2 derniers trimestres.

**Caractéristiques des crédits aux particuliers en Guyane**



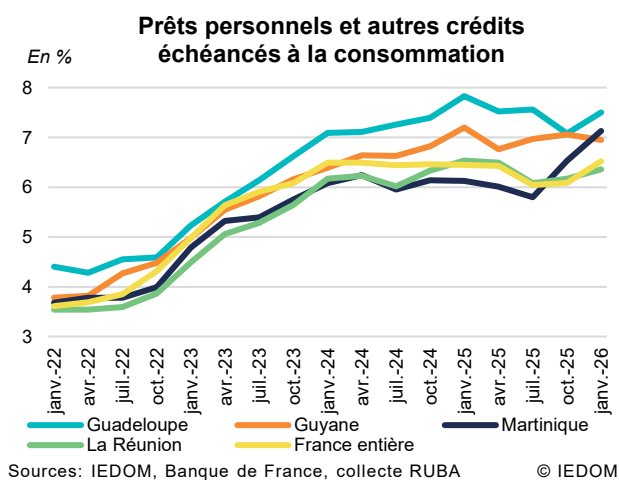
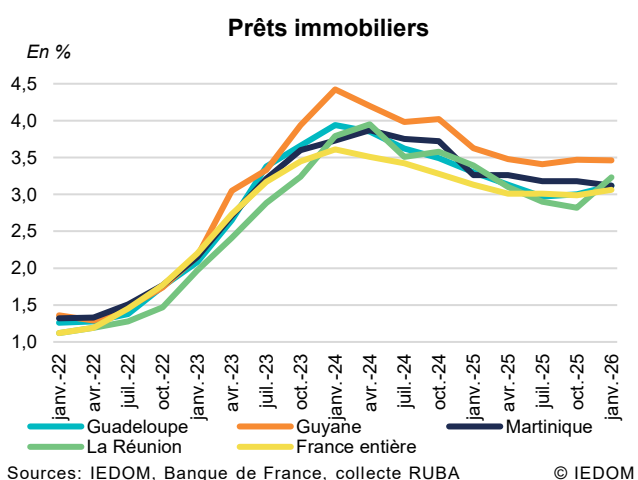
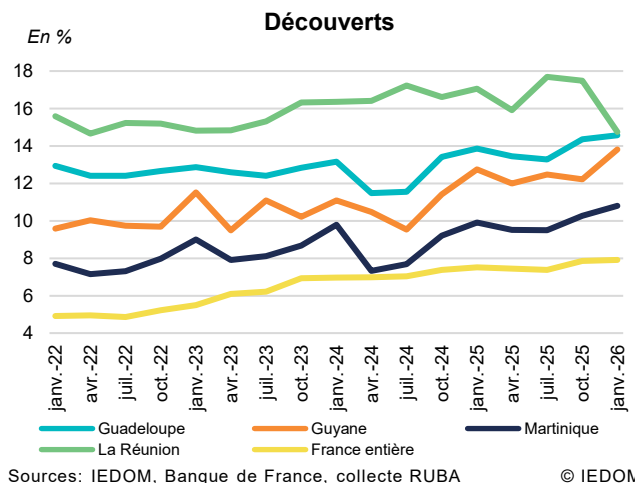
**Taux moyens débiteurs en %**

**Variations (en pdb)**

		Jan.-25	Avr.-25	Juil.-25	Oct.-25	Jan.-26	1 an	1 trim
<b>Guyane</b>	Découverts	12,75	12,00	12,47	12,22	13,81	106	159
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	7,20	6,76	6,97	7,06	6,95	-25	-11
	Prêts immobiliers	3,63	3,48	3,41	3,47	3,46	-17	-1
<b>France entière</b>	Découverts	7,52	7,45	7,37	7,86	7,91	39	5
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,45	6,43	6,04	6,09	6,52	7	43
	Prêts immobiliers	3,13	3,01	3,01	2,99	3,06	-7	7

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA.

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



### Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : L. HERROU ■ Responsable de la rédaction : A. HUC

Rédaction : F. OLLIVIER, A. CAMPS BRES, E. PETIT ■ Éditeur : IEDOM